

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2836**

### Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n°10	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

234 Travail du bois et de l'ameublement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Menuisier agenceur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif (habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels, lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires sportifs...). Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur chantier pour les opérations de pose.

A l'atelier, il est amené à :

- préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs,
- réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage,
- animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes,

Sur chantier, il est amené à :

- préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et mettre en place les moyens matériels nécessaires,
- réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement,
- animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, d'affirmer son autonomie et de montrer sa capacité à prendre en responsabilité la conduite d'une réalisation d'ouvrage.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de menuiserie et/ou d'agencement.

Technicien bois, menuisier, menuisier d'agencement, menuisier poseur.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**F1607** : Pose de fermetures menuisées

**F1503** : Réalisation - installation d'ossatures bois

**H2206** : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- . analyse technique d'un ouvrage
- . préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- . réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- . fabrication d'un ouvrage
- . mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier
- . économie-gestion
- . prévention-santé-environnement
- . langue vivante
- . français
- . histoire-géographie-enseignement moral et civique
- . mathématiques
- . sciences physiques et chimiques
- . arts appliqués et cultures artistiques
- . éducation physique et sportive

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U21 Analyse technique d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoder et analyser les données de définition</li> <li>- Choisir et adapter des solutions techniques</li> <li>- Établir les plans et les tracés d'exécution d'un ouvrage</li> <li>- Établir les quantitatifs de matériaux et de composants</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U22 Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoder et analyser les données opératoires</li> <li>- Décoder et analyser les données de gestion</li> <li>- Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose</li> <li>- Établir les documents de suivi de réalisation</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U31 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une équipe.</li> <li>- Animer les actions qualité et sécurité</li> <li>- Communiquer avec les différents partenaires</li> <li>- Rendre compte d'une activité.</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U32 Fabrication d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail</li> <li>- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires</li> <li>- Installer et régler les outillages</li> <li>- Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, PN, CN</li> <li>- Conduire les opérations de mise en forme et de placage</li> <li>- Conduire les opérations de montage et de finition</li> <li>- Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillage</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U33 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relever et réceptionner une situation de chantier</li> <li>- Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention</li> <li>- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages</li> <li>- Implanter, distribuer les ouvrages</li> <li>- Préparer, adapter, ajuster les ouvrages</li> <li>- Conduire les opérations de pose sur chantier</li> <li>- Installer les équipements techniques, les accessoires</li> <li>- Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage</li> <li>- Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier</li> <li>- Assurer la maintenance périodique des ouvrages</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U34 Économie gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle</li> <li>- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U35 Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème</li> <li>- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</li> <li>- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</li> <li>- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées</li> <li>- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</li> </ul>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U 11 Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution</li> <li>- Expérimenter, simuler</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U12 Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</li> <li>- Expérimenter, simuler</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</li> </ul>
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U4 Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer oralement en continu</li> <li>- Interagir en langue étrangère</li> <li>- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li> </ul>
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U51 Français	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</li> <li>- Comprendre les enjeux liés au développement durable</li> <li>- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation</li> <li>- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux</li> </ul>
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U6 Arts appliqués et cultures artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels</li> <li>- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création</li> <li>- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques</li> </ul>
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 2836 - UNITÉ U7 Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi</li> </ul>
Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 2836 - LV Facultative	Compétences de niveau B1+ du CECRL <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer oralement en continu</li> <li>- Interagir en langue étrangère</li> <li>- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li> </ul>
Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 2836 - EPS facultative	Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul>
Bloc de compétence n°17 de la fiche n° 2836 - Mobilité (facultative)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</li> <li>- Caractériser le contexte professionnel étranger</li> <li>- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</li> <li>- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X		Idem.
Après un parcours de formation continue	X		Idem.
En contrat de professionnalisation	X		Idem.
Par candidature individuelle	X		Idem.
Par expérience dispositif VAE	X		Idem.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Articles D.337-51 à D.337-94 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté ministériel du 11 juillet 2005, portant création du baccalauréat professionnel technicien menuisier agenceur.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet du Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Bac professionnel Bois- Construction et aménagement du bâtiment (dernière session 2006)